

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 11 Juin

L'ENTREVUE DE KIEL

Quelle importance faut-il au juste attacher à l'entrevue qui vient d'avoir lieu à Kiel entre le czar de Russie et l'empereur d'Allemagne ?

Sur ce point, les opinions diffèrent, mais, à notre sens, l'opinion ne saurait hésiter ; il y a dans cette entrevue un gage nouveau en faveur du maintien de la paix européenne.

S'il en est ainsi, ce n'est pas parce qu'au lendemain de cette entrevue quelque chose aura été changé dans la situation de l'Europe, c'est précisément parce que rien n'est changé et ne pouvait être changé ; l'entrevue de Kiel, précédée de la visite rendue à Nancy par le grand-duc Constantin au président de la République française, en est le signe évident et certain.

Il n'y a pas à épiloguer, en effet, sur la signification et la portée de l'apparition du grand-duc à Nancy, à l'heure où son impérial cousin et maître rencontrait l'empereur d'Allemagne ; si le grand-duc Constantin a demandé, à cette heure même, à être reçu par le Président de la République, ce n'est nullement l'effet du hasard ou d'un désir personnel ; jamais le grand-duc, dans ces circonstances, ne se serait permis une telle démarche, s'il n'y avait été non pas seulement autorisé, mais encore invité par un ordre du tzar. Ce point, nous le répétons, est absolument acquis ; en voyant son cousin assister à Nancy à une réédition des manifestations de Cronstadt, l'empereur de Russie a tenu à indiquer que sa politique, en ce qui concerne la France, ne serait nullement influencée par l'entrevue de Kiel et qu'après comme avant elle resterait une politique d'entente cordiale et de sincère alliance.

Voilà le point indiscutable. Ce fait si important étant nettement établi, l'entrevue de Kiel prend tout aussitôt

sa véritable signification. Loin d'inquiéter et d'alarmer l'opinion en France et en Europe, elle doit, au contraire, la rassurer et la réjouir.

Personne, ni en France, ni en Europe, ne tient et ne peut tenir à la guerre. A cet égard, tous les peuples sont unanimes.

Quels que puissent être ses résultats, la guerre imposerait à tous, à cette heure, des charges si lourdes et des sacrifices si cruels qu'il n'y a pas une nation, pas un gouvernement, pas un prince, pas un homme qui puisse appeler de ses vœux la terrible mêlée qui serait la plus atroce et la plus épouvantable de toutes les boucheries, avec les engins effrayants que l'on découvre et que l'on perfectionne chaque jour.

L'heure venue, il n'y a pas un citoyen digne de ce nom qui ne soit prêt à faire son devoir de soldat ; mais aujourd'hui précisément parce qu'à vrai dire, il n'y a plus de métier des armes, parce que tout le monde est appelé à la même heure sous les drapeaux à défendre la patrie, chacun comprend plus qu'autrefois peut-être combien le maintien de la paix est chose sacrée tant qu'il ne s'agit pas de défendre le territoire national et l'honneur du pays.

Il ne faut pas s'y tromper, ce qui, chez tous les peuples de l'Europe, domine la situation, c'est l'horreur de la guerre ; il n'y a pas un cœur de père de famille où ce sentiment ne soit ancré ; il n'est pas un homme, digne de ce nom, qui ne considère comme la dernière et la pire de toutes les éventualités le jour où des millions de balles Lebel ou autres faucheront, plus vite et plus sûrement que la faux n'abat dans les champs des moissons entières, des milliers et des milliers d'existences humaines en pleine fleur et en pleine sève. Qui donc, de sang-froid et le cœur léger — comme jadis Emile Ollivier — se résignerait à voir trois ou quatre poitrines humaines percées du même coup par une seule de ces balles ?

Voilà ce qui domine tout, et le voyage de Nancy, et l'entrevue de Kiel, et la mau-

vaise humeur italienne, et tout le reste.

Voilà ce que l'immense majorité des nations, avant de penser à faire rimer une fois de plus gloire avec victoire, a toujours présenté à l'esprit.

Voilà pourquoi les peuples accueillent, dans leurs masses profondes, avec une certaine impatience, des paroles parfois prononcées à la légère et qui, si l'immense majorité du pays était moins sage, risqueraient de produire des excitations dangereuses ou d'avoir un retentissement fâcheux.

Voilà enfin pourquoi il y a lieu de nous déclarer hautement satisfaits et de l'incident de Nancy et de l'entrevue de Kiel. — Se rattachant l'un à l'autre par un lien étroit, ces deux faits simultanés démontrent, jusqu'à l'évidence, nous le répétons, que rien ne sera changé en Europe, que le *statu quo* est maintenu, et le *statu quo*, c'est la paix.

Ce que nous savons de source certaine, aujourd'hui, c'est que l'entrevue de Kiel ne changera rien aux relations cordiales et intimes de la France avec la Russie. En diminuant peut-être la tension des rapports, de plus en plus difficiles depuis quelque temps, qui existaient entre le tzar et l'empereur Guillaume, cette même entrevue aura aussi, nous l'espérons, augmenté les chances de voir les bases du nouvel équilibre européen se consolider encore.

Ce qu'il faut éviter, avant tout, c'est le moment fatal où, dans la vie des nations, les circonstances deviennent telles que les fusils et les canons partent tout seuls, pour le malheur de l'humanité.

J. QUERCYTAÏN.

LES FÊTES DE NANCY

ET LA PRESSE

Genève, 9 juin.

La plupart des journaux suisses donnent des détails sur les fêtes de Nancy, sans commentaires. Le *Journal de Genève* dit qu'il est difficile de supposer que la visite du grand-duc ait été inopinée. Cette visite coïncidant avec la rencon-

tre de Kiel, c'est comme si le czar disait : « Français, ne craignez rien. Si ma personne est à Kiel, mon cœur est avec vous. » Cette apparition est le renouvellement des promesses de Cronstad. Le vrai sens des fêtes de Nancy est une manifestation franco-russe. Il n'y a plus en Europe que deux politiques, celle de la triple, celle franco-russe. Leur ligne de démarcation va de l'Alsace-Lorraine aux Balkans. En allant à Nancy, le grand-duc Constantin a fait un acte politique dont il serait aussi puéril de nier que d'exagérer la portée.

Vienne, 9 juin.

Le langage de la presse viennoise à l'égard des fêtes de Nancy est assez caractéristique. Il se distingue surtout par de violentes attaques contre l'attitude des sokols et par un ton de dépit dans ses commentaires au sujet de la présence du grand-duc Constantin.

Suivant l'*Estrablatt*, le discours de M. Carnot répond au caractère du président. Il ne contient aucune parole provocante. L'incident le plus intéressant des fêtes de Nancy est la présence du grand-duc Constantin, qui était probablement chargé de rassurer les Français sur l'entrevue de Kiel.

La *Presse* émet des doutes sur le caractère improvisé de la visite du grand-duc Constantin, laquelle donne en tout cas aux fêtes de Nancy leur vraie portée politique. Heureusement, de tels incidents ne compromettent pas la paix.

Selon l'*Abendblatt*, la visite du grand-duc Constantin à Nancy enlève toute portée politique à l'entrevue de Kiel. Elle réduit celle-ci à un pur acte de courtoisie. Les fêtes de Nancy scellent, grâce à la présence du grand-duc Constantin et à la déclaration des évêques, l'alliance du Czar et du Pape, avec la République.

Berlin, 9 juin.

Les journaux allemands considèrent la visite du grand-duc Constantin à Nancy, comme un coup de théâtre préparé de longue main, afin d'atténuer la portée de l'entrevue de Kiel. Ils disent que les ovations extraordinaires qui ont été faites ressemblent à celles faites à un souverain victorieux. Ils constatent, néanmoins, le langage digne et modéré de M. Carnot, auquel ils rendent hommage.

Le *Tagblatt* dit : « Nous ne nions pas la portée politique de la visite du grand-duc Constantin à Nancy. Il est évident qu'il a obéi à l'injonction du czar, afin d'atténuer l'effet de l'entrevue. Au fond, la visite du czar à Kiel ne modifiera en rien la situation politique ; elle calmera tout au plus les inquiétudes au sujet d'une

quelques-uns ne sont pas à Paris.

— Quels sont-ils.
— Le révérend père Ouin, chartreux de Nantes ; les frères Ridicoux et Arnier, jacobins du couvent de Gand ; le père Langlois, capucin du Tonl...

— Nous serons en sainte compagnie.
— Il y a aussi le Parisien Jean Guille.
— Un homme très pie : je l'ai vu devant l'abbaye, pendant la procession.

Puis moussi le chevalier Etienne du Bosc, ajouta encore le Maltais.

— Etienne du Bosc, s'écria l'ancien arquebuisier, celui qui fut écuyer du duc d'Anjou ?

— Un ancien partisan des Seize. Il s'est distingué à la journée des Barricades... Enfin le senor Ledesma, Espagnol, sans compter moussi le comte de...

— Oui, et le père...

— Vous me comprenez, cher amico !

Après avoir vidé un dernier broc, nos trois complices quittèrent la taverne des Percherons, le frère Gilles pour retourner aux *For aux Dames*, ou *Tour aux Dames*, où il logeait, l'Italien et Renazé pour rentrer dans Paris.

Le lendemain matin, deux cavaliers, suivis de plusieurs laquais, après avoir du côté du pavillon de chasse de Gabrielle, récemment construit et appelé depuis le Château-Rouge, descendaient vers la porte Montmartre, par la chaussée des Martyrs.

L'un était Marcel, notre cornette des gardes, à qui Henri IV, en souvenir du combat près de Dijon, avait donné le titre de chevalier de Fontaine avec un petit fief dans le Bourbonnais.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 38

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

IV

HENRI IV ET SA COUR

— Chez un marquis, alors ?
— Chez le margrave même de Brandebourg.
— Diable ! et quelle était votre charge ?
— Hé ! z'ai le bras solide, la main azile, et ze sais manier le fouet et la corde aussi bien que la lancette... *Santa Madonna* ! une épée n'est pas plus lourde pour moi que le rasoir.
— En ce cas vous étiez son...
— Son *carnefice* ! cer signore ! répondit le doux Ruffo, de son accent le plus suave et de son air le plus gracieux.
— C'est-à-dire son bourreau.
— Oui, on appelle cela ainsi dans votre pays. Et pourvu que le patient s'y prête un peu, ze fais de bien zoli ouvrage, mon cher amico. Si z'avez-vous ou votre ami vous...
— Merci de la perspective !
— Ze pendais surtout très proprement. Oh ! la potence ! c'est là où ze brille,

— A la potence ?

— Quand z'y attache le patient.

— Et pourquoi avez-vous quitté de si honorables fonctions, seigneur Ruffo ?

Le Maltais poussa un gros soupir.

— Ah ! voilà la chose. Les passions perdent les cœurs les plus honnêtes. Z'en avais deux, *malore* !

— Lesquelles ?

— Les bizeux et les belles. Un zour, un beau diamant disparut de la couronne du *marchese*.

— Il vous avait plu.

— Il avait des rayons si çatoyants, si attirants ! C'était le plus beau zoyeau des *marchese*.

— Et c'est vous qui ?...

— Hé ! oui, ze pouis vous dire cela, à vous, cer signori. Mais le *marchese* me soupçonna, et ze me sauvai avec le diamant. Il y tenait plus qu'à la prune de ses yeux.

— Vous devez être riche, alors.

— Mais non. Ze n'ai jamais osé le vendre, de peur... Et puis, il est si zoli ! ze l'ai caché à Earino, et de temps en temps, ze l'admire. Du reste, monsignore le duc de Savoie me paye bien.

— Mais cette histoire de l'eau que vous avez bue ?

— *Santa Madonna* ! rien que d'y sonzer, z'en frissonne encore. Ah ! le vilain doudeque !

— C'est donc une aventure ?

— Le surlendemain de ma fuite, z'arriva dans un petit villaze, où ze me lozeai. L'homme était oune gros butor, mais la femme était bien zolie.

— Ah ! la seconde passion.

— Au bout de trois zours, la çarmante Grethe

répondit à mon *amore*...

— Et le mari ?

— *Accidente* ! il se fâça. Il était plus fort que moi, et en poussant des der Tenfel, me zeta dans la Sprée. Ce fut là que ze busant d'eau... Heureusement qu'un *pescatore* me sauva. Z'appris sur l'autre bord que le gros Toudes avait frappé la çarmante Grethe de coups de poings si *furosi* que la pauvre femme ne s'en releva pas.

— Vous l'avez échappée belle, seigneur Ruffo. Le bourreau du margrave avait trouvé son maître. Et depuis, vous avez exercé cet honorable métier.

— Non, mais z'espère... *Monsignore* le *duca* qui apprécie mes qualités, m'a promise la place de *carnefice* à Torino, si ze m'acquitte bien de ma mission à Paris. Et ze pense, cer moussi, que vous m'y aiderez.

— Au fait, alors ! Quels avis avez-vous à nous transmettre ?

— Dans quinze zours, le dimanche soir, à la capella des Martyrs ? vous m'avez dit, et z'ai transmis l'avis à moussi le comte, que cette capella est commode l...

— Oui, on peut s'y cacher jusqu'à l'occasion favorable : j'en ai la surveillance et les clefs, répondit frère Gilles. Le chapelain n'y dit la messe que le dimanche matin.

— Et que dans cette capella ?...

— Il y a une voie souterraine qui mène à l'abbaye.

— Eh bien ! soyez exacts, signori.

— Mais pourquoi donc dans quinze zours seulement.

— Parce que z'ai à prévenir les autres, dont

guerre immédiate. Nous ne voulons pas gâter la joie des habitants de Nancy à cause de la visite du grand-duc Constantin, mais nous ne nous exagérons pas plus la conversation de M. Carnot avec le grand-duc que l'entrevue de l'empereur d'Allemagne et du czar à Kiel. »

L'Estafette assure que la dépêche suivante a été adressée au grand-duc Constantin avant son départ pour Nancy :

« Affirmer les sentiments sincères d'amitié du czar pour la personne de M. Carnot, lui réitérer l'assurance de la solidarité des intérêts existant entre les deux Etats et les deux peuples amis. »

L'Eclair publie une conversation de M. Flourens affirmant que lors de son récent voyage en Russie, le czar lui annonça que le grand-duc Constantin irait de sa part saluer M. Carnot et le chargea de prévenir M. Carnot.

Le voyage du président de la République en Lorraine sera une éclatante et pacifique démonstration de l'union de tous les Français opérée spontanément par le patriotisme. Comme le fait remarquer justement le Temps, pas une note discordante ne s'est fait entendre pendant le cours du voyage. Manifestations populaires, allocutions officielles, adressées au chef de l'Etat, réponses de M. Carnot, articles de la presse, tout fait éclater la même unanimité de sentiments; partout le même souci patriotique a rejeté l'ombre et fait oublier, un moment du moins, les causes de division et de lutte qui agitent d'ordinaire notre vie politique intérieure.

Il est difficile qu'un chef d'Etat, un président de République surtout, puisse souhaiter une plus belle gloire que de voir ainsi, sur son passage, les rivalités et les querelles s'évanouir devant l'auguste image de la patrie que sa présence évoque et fait planer, souveraine et pacifique, sur tout le pays. Tel est actuellement le privilège bien légitime du nom et de la personne de M. Carnot.

Le traité franco-espagnol

D'après les journaux ministériels, le délégué espagnol, M. Navarro Reverter, fait le voyage de Paris, non pas pour négocier un traité de commerce définitif, mais seulement comme délégué technique. A ce titre, il examinerait comparativement avec le ministre du commerce français le tarif minima des deux nations, afin de voir lequel des deux renferme le plus de clauses restrictives.

Cet examen terminé et après conclusions arrêtées, l'ambassadeur d'Espagne et le ministre des affaires étrangères de France, entameraient, s'il y a lieu, des négociations diplomatiques.

A la Chambre

M. Desprès pose une question relativement à l'assistance publique. Celle-ci est accusée à des déficits et obligée de vendre ses rentes.

M. Loubet promet de veiller à l'emploi des ressources.

M. Desprès prend acte des paroles du ministre. Sur les caisses d'épargne, le fameux article 12 accordant la liberté aux dites caisses d'employer leurs dépôts à leur volonté, est repoussé, après pointage, par 263 voix contre 254.

Les victimes de la grêle

Les députés de la Haute-Garonne ont déposé une proposition de loi demandant l'ouverture

L'autre était le seigneur Ligier de Clignancourt qui, bien qu'approchant de la cinquantaine, paraissait encore d'une humeur assez enjouée. Toutefois, il jetait parfois sur son jeune compagnon un regard d'affection et d'attendrissement.

— Vive Dieu ! que vous êtes bien sous cet uniforme frais aux parements écarlates, mon fils ! dit le seigneur Ligier à Marcel, au moment où ils passaient à la hauteur du petit oratoire de Notre-Dame de Loreite, situé à l'endroit dit Coq-Henard.

— Ah ! vous me plaisantez.
— Hé ! non, et le roi sera de mon avis. Quelle joie n'aura-t-il pas de vous revoir ! Comme moi, il vous croyait mort.

— Las ! je l'étais à peu près, et sans ce lieutenant d'arquebusiers dont je vous ai parlé, monsieur...

— Mais pourquoi n'avoir pas donné de vos nouvelles ?

— Impossible ! J'étais, avec les autres prisonniers, enfermé et surveillé au château de Gand, dit des Espagnols, sans aucune communication avec le dehors.

A ce nom de Gand, l'œil de l'ancien Malcontent, ordinairement si insoucieux, s'était subitement assombri. Marcel le vit serrer avec force la bride de son cheval, ce qui fit faire une quinte à sa monture.

— La bête serait-elle écouteuse ? demanda le jeune homme.

Clignancourt ne répondit pas d'abord. Mais, s'étant passé subitement la main sur le front, puis ayant jeté derrière lui un coup d'œil pour s'assurer que ses gens ne pouvaient l'entendre, il dit

d'un crédit d'un million pour venir en aide aux populations de ce département, victimes de la grêle.

Au Dahomey

On télégraphie de Kotonou que Béhanzin, dont le quartier général est à Cana, prépare, paraît-il, une tentative sur Porto-Novo; les troupes restent cantonnées à Allada, Abomey-Calawy et Godomey.

Béhanzin a des auxiliaires inattendus dans les chefs des villages du Décame et les vassaux de Porto-Novo qui viennent de se soulever contre leur suzerain, le roi Toffa.

Trois cents guerriers dahoméens ont été envoyés pour les soutenir.

De notre côté, l'autorité militaire fait fortifier Porto-Novo de palissades de chevaux de frise et de blockhaus munis de canons. Le colonel Doods a, dans le camp des Dahoméens, des espions qui l'informent, aussitôt des moindres desseins du roi.

On présume que l'attaque de Porto restera à l'état de projet. On sait ce qui est advenu de la tentative de Grand Popo; ce sont les agents allemands qui l'avaient conseillée pour terroriser les populations et les pousser ainsi à se réfugier sur le territoire allemand de Petit-Popo.

Barcelonne

On vient de décider de proclamer l'état de siège. L'agitation gréviste prend de grandes proportions. On croit que les travaux seront suspendus dans un grand nombre d'usines.

Il y a eu des conflits entre les troupes et les groupes ouvriers. La cavalerie a dû charger à plusieurs reprises. On compte plusieurs blessés.

Cologne

La Gazette de Cologne prétend qu'au cours de sa visite à Kiel, le czar aurait nettement déclaré qu'il ne soutiendrait pas la France, au cas où celle-ci poserait devant l'Allemagne la question de l'Alsace-Lorraine.

COURSE PARIS-BELFORT

Belfort, 9 juin.

Onze heures sonnent, une rumeur monte. Ramoge approche, on l'a aperçu sur la route. Dans dix minutes il sera là. Alors c'est une fièvre, une agitation énormes.

Enfin, à onze heures vingt-cinq minutes, des acclamations retentissent sur la place. Un homme couvert de poussière, la jambe un peu lourde, faisant de très grands efforts pour sembler dispos. « C'est lui ! c'est le vainqueur ! c'est Ramoge ! » Et les cris, les vivats montent de plus en plus nourris.

En somme, le vainqueur n'est pas en mauvais état. On n'en pourrait dire autant de M. Gonnet qui est arrivé à midi treize minutes, absolument brisé, comme mort de fatigue. On n'attend guère avant ce soir d'autres marcheurs.

Belfort, 9 juin.

La ville est pavoisée. Le garçon d'écurie Ramoge, gagnant de la course à pied, a mis cent heures et cinq minutes pour parcourir les 496 kilomètres qui séparent Paris de Belfort, soit quatre jours, quatre heures et cinq minutes. Son état moral est excellent, mais il a les pieds fort malades; son poul est normal; son poids qui était au départ de 59 kilos 600, n'est plus à l'arrivée que de 56 kilos 200. Sa taille, qui était au

d'une voix brusque :

— Aussi bien, mon fils, faut-il que vous connaissiez enfin cette histoire. Je vous ai dit hier au soir, au milieu du contentement que j'éprouvais de vous revoir sain et sauf, quelles étaient mes intentions à votre égard.

— Ah ! monsieur, votre bonté égale celle du roi.

— Me voici bientôt sur mon retour, et je n'ai plus d'enfant. Je veux vous laisser ma fortune.

— Vous avez des parents, monsieur.

— Trop éloignés, et à peine si je les connais.

J'avais deux sœurs : l'une, Berthe, est morte il y a un an, l'autre...

— Je ne vous avais jamais oui parler d'elle.

— L'autre, Claire, a laissé une fille, dit-on.

— En ce cas, daignez garder vos bienfaits pour votre nièce.

— Jamais. Du reste, j'ignore où elle se trouve.

— Quoi ! seigneur, vous ne la faites point rechercher.

— Fille d'une sœur coupable à plus d'un titre, elle en supportera la faute.

— Ce serait injuste.

— Claire avait épousé malgré moi, chef de sa famille, un Espagnol, un ennemi de mon pays.

Une faute en entraîne d'autres : au su de toute la ville de Gand, la comtesse de Fuentés, dame de Clignancourt, a déshonoré sa famille en devenant la maîtresse du duc d'Anjou. Elle mourut dans la honte.

— Mais sa fille est innocente.

— A quel titre lui léguerais-je mes biens. A-t-elle seulement le droit de porter un nom.

départ de 1 mètre 66, n'est plus, à l'arrivée, que de 1 mètre 65.

Le maire de Belfort lui a remis un bouquet et lui a adressé des félicitations. Ramoge a été immédiatement photographié. Quant à Gonnet, le garçon boucher, arrivé second, son état est pitoyable. C'est à peine s'il peut se soutenir, tant il est exténué. Toute son apparence extérieure indique la souffrance. Les personnes qui l'accompagnent l'ont frictionné avec de l'alcool camphré et lui ont fait boire du champagne. Une centaine d'officiers à cheval et de vélocipédistes accompagnaient les deux concurrents à leur entrée à Belfort.

D'après les prévisions, Poignet serait classé troisième, M. Duval, professeur de mathématiques, a signé ce matin à Epinal au contrôle, mais il n'est que le neuvième, d'après le classement actuel.

Des militaires qui ont pris part à la course, l'adjudant Caillet tient la tête avec le n° 10. Le prix décerné au premier arrivant consiste en une somme de 2,000 fr. en argent ou un objet d'art de même valeur. Un revolver est également donné par M. le ministre de la guerre.

Gonnet recevra une somme de 1,000 fr. ou un objet d'art à son choix. Le troisième et le quatrième recevront des prix de 600 et 400 fr. Dix-huit prix de 300 fr. sont attribués aux dix-huit suivants.

Le vingt-troisième touchera une prime de 280 fr. et six autres auront des médailles d'honneur offertes par diverses Sociétés.

L'adjudant Caillet

Nous devons une mention spéciale à M. Caillet, l'adjudant du 42^e de ligne, en garnison à Belfort, le premier des militaires arrivé 10^e. Presque tous les camarades de Caillet, ainsi que de nombreux officiers de son régiment, s'étaient portés à sa rencontre et l'avaient trouvé vers minuit près d'Auxelles-Bas.

Caillet, quand il se sentit sur un terrain qui lui était familier, fut repris d'une ardeur nouvelle. Oubliant les 480 kilomètres qu'il venait de parcourir, il prit tout à coup le pas gymnastique et d'une seule traite arriva ainsi au contrôle presque frais et dispos.

La joie de tous était délirante. Lieutenants comme sergents embrassaient Caillet, se le passaient de l'un à l'autre, tandis que les contrôleurs de service offraient au vaillant adjudant un superbe bouquet au nom de la municipalité.

Il fut immédiatement décidé que le prix spécial accordé par M. le général Japy, au premier des militaires, lui serait remis aujourd'hui même à Belfort, en présence de tous ses camarades de la garnison.

L'hygiène de l'armée

Le ministre de la guerre vient, dans une circulaire aux chefs de corps, de rappeler que tous les efforts tentés pour donner à la troupe une nourriture saine et suffisante resteraient stériles si chacun n'apportait pas tout son zèle à l'exercice des fonctions qui lui sont dévolues. Il s'adresse surtout aux membres des Commissions des ordinaires, qui négligent de faire les vérifications qui leur incombent ou de s'éclairer, quand il y a lieu, des connaissances techniques des médecins et des vétérinaires.

Les commissions des ordinaires passent trop souvent des marchés de gré à gré, faculté à laquelle elles ne devraient recourir que dans des

— Celui de sa mère, qui est le vôtre, lui appartient quoiqu'il en soit.

— Ma volonté est inébranlable... Et maintenant, Marcel, que je vous ai fait connaître ce secret de ma famille, ainsi que je le devais, vu les intentions où je suis, agréez-moi de ne plus m'en reparler jamais.

Ceci fut dit sur un ton qui démontrait une détermination irrévocable. Aussi, Marcel garda le silence, mais intérieurement il se promit d'agir, par la suite, selon son cœur et son équité naturelle.

On atteignit bientôt par le faubourg la porte Montmartre, fortifiée comme toutes les autres, et précédée d'un pont de deux marches en maçonnerie avec un pont-levis.

Laissant en face d'eux et à leur gauche la rue Montmartre et la rue Neuve-Saint-Eustache, nos cavaliers prirent, par la rue des Fossés-Montmartre, la direction du Louvre.

Ils n'avancèrent que lentement dans les rues étroites sans pavé en grande partie, à tout moment encombrées de boues et d'immondices, et garnies de distance en distance de croix, de potences, de piloris et d'échelles, ces dernières surtout, où on attachait les condamnés et où on les fustigeait, étaient communes à Paris. Saint-Louis en avait fait établir dans toutes les villes, pour y faire placer ceux qui proféraient le vilain serment ou blasphème.

C'est par la grande porte, munie de son guichet bien gardé, et faisant face à l'hôtel de Bourbon, que Clignancourt et Marcel allaient pénétrer dans le vieux *châtel* du Louvre, comme on l'appelait encore à cette époque.

cas exceptionnels, puisque les adjudications de fournitures à la ration stimulent la concurrence et permettent d'obtenir de meilleures conditions de prix. Les chefs de corps devront donc, dorénavant, réserver la passation des marchés de gré à gré pour le cas de nécessité reconnue et en rendre compte aux généraux, qui, à leur tour, en donneront connaissance au ministre.

La circulaire appelle l'attention des officiers sur l'utilité de varier autant que possible les repas. Les commissions des ordinaires doivent, en arrêtant les menus, s'inspirer surtout des nécessités et des ressources du moment. Il est prescrit aux corps de troupes de compléter les installations des cuisines.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

CANTON DE LUZECH

Election d'un Conseiller général

CANDIDAT RÉPUBLICAIN Docteur MARCENAC

MÉDECIN-MAJOR EN RETRAITE
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR
MAIRE DE SAINT-VINCENT

L'élection de M. le docteur Marcenac au Conseil général, pour le canton de Luzech, aura cela de significatif que républicains et conservateurs auront eu leurs efforts pour appeler au sein de l'assemblée départementale un homme respecté de tous, et qui, par sa droiture et son honnêteté, ne compte pas d'ennemis dans le canton.

Les suffrages unanimes de ses concitoyens seront un hommage au caractère loyal et aux services rendus par l'ancien chirurgien, officier de la Légion d'honneur, qui vit aujourd'hui de la même vie simple et laborieuse des campagnards de la côte du Lot, donnant à chacun ses soins et ses conseils désintéressés.

L'élection de M. le docteur Marcenac sera un véritable triomphe démocratique.

Monument Clément Marot

L'inauguration du monument Clément Marot par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est fixée au 3 juillet prochain.

La Commission des fêtes a décidé qu'un banquet, par souscription, de 150 couverts aura lieu le même jour à 7 heures du soir.

Le prix en est fixé à 10 francs. Les souscriptions seront reçues au secrétariat de la Mairie jusqu'au 22 juin inclus.

Dans sa séance extraordinaire d'hier soir, le Conseil municipal de Cahors a voté quatre mille francs pour les fêtes du 3 juillet.

Le Lendit de Pau

Au Lendit de Pau, un de ses membres, élève du lycée de Cahors, le jeune Malvy, a enlevé avec entrain le prix d'escrime. Nous adressons nos félicitations au jeune lauréat.

Un nouveau champ de tir

On annonce que l'autorité militaire s'occupe en ce moment de rechercher, dans la région du 17^e

Un large fossé qu'alimentait les eaux de la Seine entourait le château de trois côtés; le fleuve même en baignait la façade orientale.

Un pont-levis, protégé par deux grosses tours rondes menait au guichet, qui était gardé de jour extérieurement par les *gardes du dehors*, c'est-à-dire les mousquetaires du roi, les gendarmes et cheveau-légers de la garde; intérieurement par les *gardes du dedans*, c'est-à-dire les cent-suisse, et les gardes de la porte, relevés le soir par les gardes-du-corps.

En dehors du fossé, à droite et à gauche de cette entrée, il y a deux *jeux de paume*, où s'exerçaient en ce moment plusieurs gentilshommes, notamment les fidèles Bisques et Gascons du roi, ses compagnons en tant de combats; ces enfants des Pyrénées excellaient surtout dans le jeu de prédilection de l'époque.

Dans la cour aux façades d'une si admirable harmonie, qui ont immortalisé Pierre Lescot, le Trebati et Jean Goujon, stationnent des archers de la prévôté de l'hôtel ou *Hoquetons ordinaires de Sa Majesté*, chargés de maintenir l'ordre dans le palais, et d'en chasser les perturbateurs et les gens d'apparence suspecte. Et ce n'était pas chose facile, au milieu de cette foule d'écuycers, de pages, de laquais et de domestiques qui accompagnaient chaque visiteur. Tel seigneur avait jusqu'à vingt et trente gens armés à sa suite, qui imitaient du mieux qu'ils pouvaient le ton menaçant et fanlaron en usage parmi leurs maîtres.

(A suivre.)

corps d'armée, un terrain convenable et assez vaste pour y effectuer des exercices de tir à longue portée et de manœuvres de division.

MM. les capitaines Dapouigny et Grosse, du 7^e de ligne, sont chargés de se livrer, dans ce but, à des études dans le département du Lot.

Les criquets à Cahors

Serions-nous à la veille de voir fondre chez nous un nouveau fléau pour l'agriculture, et l'Afrique nous enverrait-elle ses criquets ? Nous espérons bien que non, et que les quelques sauterelles d'Afrique qui ont été ramassées ces jours-ci, autour de Cahors, ne nous sont arrivées que portées par ce vent du sud violent qui, pendant plusieurs jours, a soufflé en tempête sur notre ville.

Un spécimen de ces criquets cueilli par un employé au bureau d'octroi de la Barre, au moment où l'animal venait de s'abattre sur son chapeau, a été conservé et épinglé contre le mur du bureau d'octroi, où chacun peut aller se rendre compte de l'aspect de ces insectes dont les légions causent de si grands dégâts sur la terre africaine.

L'affaire des boulangers

L'affaire des boulangers, pendante depuis déjà un an, vient d'avoir son dénouement devant la cour d'appel d'Agen.

Ce tribunal, dans son audience de mercredi, a acquitté deux des appelants et a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Cahors quant aux autres.

Concours et lâcher de pigeons

Demain dimanche, aura lieu, à Cahors, un concours et un lâcher de pigeons voyageurs, par les soins de la Société colombophile Montalbanaise. La distance à parcourir par ces volatiles est de 45 kilomètres.

La ligne de Limoges à Brives

Le directeur de la Compagnie d'Orléans a adressé à M. Donnet, sénateur de la Haute-Vienne, la lettre suivante qui intéresse notre région :

« Paris, 3 juin 1892.

» Monsieur le sénateur,

» Par votre lettre du 18 mai dernier, vous manifestez la crainte que la ligne de Limoges à Brive par Uzerche ne puisse pas être ouverte à l'exploitation dans les délais qui nous sont impartis par suite du retard apporté par nous dans l'adjudication des travaux de superstructure.

» Permettez-moi, monsieur le sénateur, de vous faire observer que le projet de ces travaux n'a été approuvé que le 7 mars 1892 et que le ballastage et la pose des voies ont été adjugés les 7 et 31 du même mois, c'est-à-dire aussitôt après cette approbation. Le 1^{er} et 3^e lots des bâtiments sont également adjugés et nous allons convoquer incessamment les entrepreneurs pour l'adjudication du 2^e et dernier lot.

» Vous estimerez, nous n'en doutons pas, que ces diverses formalités ont été remplies avec toute la célérité désirable et vous pouvez être assuré que, sauf empêchement provenant pas de notre fait, nous pensons toujours être en mesure d'ouvrir la ligne dans les délais réglementaires qui nous sont impartis.

» Agréer, etc.

» Le directeur de la Compagnie,
» E. HEURTEAU. »

Découverte d'une rivière souterraine

M. Martel, l'heureux explorateur du gouffre de Padirac, accompagné de MM. Brisse, Ernest Rupin et Raymond Pons, vient de découvrir, dans le canton de Labastide-Murat, et à 95 mètres sous terre, une rivière qu'il a suivie sur un parcours de 200 mètres.

L'exploration a été des plus pénibles. La galerie était très étroite et l'on ne pouvait s'avancer que difficilement, tantôt en s'allongeant et en ayant la moitié du corps dans l'eau, tantôt en se livrant à de véritables exercices de gymnastique.

Il a fallu franchir quatre cascades, ayant chacune de quatre à cinq mètres de hauteur. Le débit de l'eau peut être évalué à deux mètres cubes par minute. Les explorateurs ont commencé leur descente à cinq heures du soir ; ils ne sont sortis que le lendemain à trois heures du matin, séjournant ainsi dix heures sous terre.

La sécheresse

Pleuvra-t-il ? Ne pleuvra-t-il pas ? Telles sont les questions que chacun se pose, depuis quelque temps, non-seulement à Cahors et dans les autres villes de notre département, mais encore dans toutes nos campagnes.

Les cultivateurs attendent vainement la pluie bienfaisante qui se refuse à tomber.

Pendant ce temps, les pois, les fèves, les fruits, toute la menue récolte sèche sur pied. Les blés souffrent. Les foins sont à peu près perdus.

Saint-Médard arrive. Il est à souhaiter que le proverbe ne mente pas cette fois.

Que saint Médard, saint Barnabé et tous les

saints du Paradis aient pitié des pauvres cultivateurs ; qu'ils envoient de salutaires averses ; tout souffre, tout meurt. La sécheresse est désastreuse.

Un pèlerinage

L'Alliance républicaine annonce que, lundi matin, par le train d'Aurillac qui arrive à 7 h., vingt-huit militaires, qu'on nous a dit être des séminaristes incorporés au 139^e de ligne, accompagnés d'un caporal, d'un sergent, d'un adjudant et d'un aumônier, ont débarqué à la gare de Figeac.

Ils sont repartis à 7 h. 45 par le train de Paris, en pèlerinage pour Rocamadour.

Véloce-sport cadurcien

La course de 100 kilomètres, pour l'obtention du brevet de l'U. V. F. que M. Blanchard, consul du Lot, avait organisée pour le 29 mai dernier, n'ayant pu être courue à cause du mauvais état des routes, il a été décidé, d'un commun accord, entre organisateurs et coureurs, qu'elle serait reportée au dimanche 12 juin.

L'itinéraire est le même ainsi que l'heure du départ.

Eclairage électrique

On écrit de Gourdon :

Les travaux pour l'installation de la lumière électrique dans notre ville sont poussés avec la plus grande activité. Deux équipes d'ouvriers, sous la direction de deux chefs ouvriers électriciens, sont occupés à poser les fils électriques sur les voies publiques.

Les principales artères de la ville sont déjà munies de leurs fils, les autres vont suivre de près. Ce travail, qui est très complexe et très délicat, est fait avec beaucoup d'art et de goût, et, au lieu d'être disgracieux pour le coup d'œil d'ensemble, il est, au contraire, un ornement pour nos places, nos promenades et nos rues. Nous le constatons avec d'autant plus de plaisir, que la grande quantité de fils qu'il y avait à poser pouvait faire craindre un enchevêtrement de fils désagréable à la vue.

Ce qui a beaucoup contribué à obtenir ce résultat satisfaisant, c'est que, nos concitoyens ayant presque tous consenti à laisser placer des supports à leurs maisons ; les électriciens n'ont pas eu besoin de planter des poteaux dans les rues pour soutenir leurs fils électriques, ce qui a économisé beaucoup de temps pour la pose et contribué pour une large part à l'élégance qui en est résultée pour la symétrie. Nous nous en félicitons et nous en félicitons MM. les électriciens qui ont su tirer parti de la situation des lieux.

Nous apprenons que l'éclairage électrique fonctionnera partiellement le jour de notre fête de la Saint-Jean, ce sera une attraction de plus pour les nombreux étrangers qui viendront visiter notre ville ce jour-là.

Saint-Céré

Conférence agricole. — M. Drouhault, professeur département d'agriculture, a fait lundi, à la mairie, une très intéressante conférence sur le fumier de ferme et les engrais chimiques.

* * *

Brûlé viv. — Mardi dernier, à 8 heures du soir, M. Alain de Lagarde jouait dans le salon du Narbonnet, avec sa sœur, M^{me} Fontanille. Voulant se lever, il fit un faux mouvement, et tomba à la renverse en entraînant la lampe sur le parquet. En un instant, le malheureux est couvert de flammes. Sa sœur affolée prend la fuite en criant : au secours ! A ses cris, M. Laplace, entrepreneur, et M. Andrieu, percepteur, qui habitent à 800 mètres environ du lieu de l'accident, sont accourus et, aidés de la cuisinière qui, seule de la maison, avait conservé son sang-froid, et de quelques autres personnes arrivées avec eux, sont parvenus à éteindre les flammes.

Un médecin, appelé en toute hâte, n'a pu que constater l'extrême gravité des brûlures.

Cette nuit M. Alain de Lagarde est mort en proie à d'atroces souffrances.

Marcilhac

Bureau télégraphique. — Le ministre du commerce a décidé la création d'un bureau télégraphique dans la commune de Marcilhac.

Cardaillac

Orage. — Un violent orage s'est abattu mardi dans la nuit sur le territoire de la commune de Cardaillac.

La foudre est tombée sur une grange où elle a tué deux bœufs sans faire du mal au bouvier qui était couché dans la crèche.

Les récoltes sont gravement endommagées.

Livernon

Foire. — Bon approvisionnement de bêtes à laine, à la foire du 7 juin ; les prix sont en baisse. Les agneaux d'arrière-saison, de 17 à 18 fr. Brebis, de 22 à 23 fr. Blé, 18 fr. 50 à 19 fr. l'hectolitre. Avoine, 6 fr. 50 à 7 fr. id. Œufs, 0 fr. 50 la douzaine.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 9 juin

Deux contraventions relevées par l'administration des contributions indirectes ont fait tous les frais de l'audience de jeudi.

C'est d'abord un pauvre diable, le nommé Jean Bousquet, journalier à Cahors, qui, surpris vendant des allumettes de contrebande, a été condamné à 300 fr. d'amende et à la confiscation des allumettes saisies.

C'est ensuite Jean Cruzailles, débitant de boissons à Vers, qui comparait sous la prévention d'avoir contrevenu à la loi de 1816 (art. 53) sur les contributions indirectes.

La preuve n'étant pas suffisamment établie, le tribunal a renvoyé l'affaire au 23 juin prochain, pour supplément d'enquête.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 4 au 11 juin 1892

Naissances

Cubaynes Marie, à St-Henri.

Filsac Marie, rue Mascoutou, 13.

Mariages

Gagnayre Ernest, négociant, et Francès Louise.

Décès

Aymard Jean, cultivateur, 85 ans, rue Mascoutou, 46.

Lamazère Jean, charpentier, 75 ans, rue Clément-Marot, 2.

Cagnac Antoinette, V^e Besse, 75 ans, rue St-Géry, 23.

Bozzi Marie, 50 ans, Bd Gambetta, 81.

Séval Jeanne, 1 ans, rue Nationale, 71.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 12 JUIN 1892

de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir

(Allées Fénélon)

Salut lointain (pas redoublé)	Doering
Zampa (ouverture)	Hérold
Sur la Montagne (valse)	Kaulich
Il Crociato (solo de piston)	Meyerbeer
Les dragons de Villars (fantaisie)	Maillard
Echos du Quercy (mosaïque)	Kelsen

Variétés

Le mariage en Annam (Suite)

Les cérémonies qui précèdent et accompagnent le mariage annamite sont nombreuses, compliquées, minutieuses et suivies de point en point, suivant la qualité des personnes qui le contractent. Il serait difficile de les énumérer toutes, à moins d'être parfaitement au courant des plus minces détails de leurs mœurs. Les plus marquantes comme les plus petites, ont chacune un symbole dont le sens n'est pas toujours aisé à saisir. Ces symboles se rattachent à la religion, à la famille, aux ancêtres, à la société et à la conduite. Tous ces éléments y ont part plus ou moins ; et on ne saurait guère démêler quel est celui qui y entre pour la plus grande place ; mais je tâcherai de faire connaître les principaux en les interprétant conformément à mes souvenirs.

Les unions sont généralement préparées par des entremetteurs amis des deux familles. Ils font les premières démarches pour les rapprocher. Mais notez que cette médiation n'est pas tant s'en faut désintéressée. Les intermédiaires perçoivent toujours une récompense en espèces de celle des deux familles qui les ont mandés et qui a le plus intérêt à ce que le mariage se consume. A défaut de ligatures, il est toujours là à l'heure des repas et vit sur le pot commun. Quand le rapprochement est achevé et que les pourparlers ont commencé, chaque visite se termine par une fête à laquelle l'intermédiaire, véritable écornifleur, prends sa part. Et notez que s'il est fumeur d'opium, il n'est jamais le dernier à allumer la lampe. Au besoin, il ira lui-même au débit faire la provision. Il est plein de prévenances, zélé, attentif, consolateur et surtout flagorneur ; il vante le minois de la belle ou l'adresse du soupirant, s'étonnant des hésitations de l'autre famille, jugeant qu'on lui fait beaucoup d'honneur. Il relève les espérances abattues et fortifie celles naissantes. Malheur au père ou à la mère qui sollicitent le concours d'un fonctionnaire pour le succès d'un mariage : avant l'union des deux familles, la fortune se trouve fortement écornée.

Et cependant, quels que soient les frais qu'exige l'intervention d'un entremetteur, on ne s'en passe guère. C'est un usage, une formalité et l'on sait si les annamites s'y soumettent.

Dans le bas peuple, le mariage est bien moins compliqué que dans les classes moyennes et les classes élevées. Je ne veux pas m'arrêter à en établir les différences. Il me suffira de dire que les principales cérémonies sont en tout les mêmes chez les uns et chez les autres et qu'elles ont toutes le même symbolisme.

Les divers rites sont généralement mieux compris et mieux exécutés par les classes élevées, c'est ce qui explique la multitude des cérémonies et la lenteur des négociations préalables à l'union définitive.

Rien de plus rapidement expédié qu'un mariage entre personnes du bas peuple. Trois ou quatre visites au plus et l'affaire est conclue.

Le futur ne s'astreint pas à toutes les coutumes en ce qui concerne les diverses offrandes. Un collier et un bracelet en argent, un habillement complet, voilà la corbeille de noces. — Toutefois, avant toutes choses, on convient de la somme qui devra être payée aux parents de la future. Elle varie évidemment suivant l'avoir du futur époux. Dès que l'accord est complet, l'argent est délivré en présence du maire et des notables dont la présence constitue la sanction légale du mariage ; et tout est consommé ; oui, tout est consommé, hormis le festin. Les parents, les amis, les notables, s'attablent et l'on fait ripaille. Habituellement un violon est de la noce. Durant tous les repas, il fait grincer les cordes de son instrument en tapant du pied avec cadence. On lui présente entre temps un verre de *choum-choum* qu'il absorbe avidement et la souris aux lèvres, il reprend sa cacophonie de plus belle. Ensuite, on fume et opium et risidu. Les uns s'endorment sur les planches, les autres se retirent et les nouveaux mariés aussi.

Mais comment trouvez-vous cette coutume de payer une somme d'argent aux père et mère de la future ? Cela ne ressemble-t-il pas à un échange, à un marché ? Il serait malaisé d'y voir autre chose. Et les annamites ne s'en cachent pas. Combien as-tu vendu ta fille ? Cinq ou dix ou vingt piastres. — Tu en auras la pour acheter un buffle et de l'opium, — ce soir j'irai te voir. — Et la conversation n'est pas poussée plus loin. Le père de famille y a gagné un débarras et quelque argent de plus. L'autre trouve le tout naturel et on se sépare.

Tel est le mariage du bas peuple. Beaucoup moins de formalités et de détails ; beaucoup de simplicité et de désinvolture. Ce n'est pas qu'on passe outre aux usages et cérémonies. Non. Mais on les expédie plus vite et l'on en approfondit moins les symboles ; on leur attribue moins d'importance.

Il est d'usage en France que les futurs époux se voient et se parlent. Ils préparent eux-mêmes les voies jusqu'au jour où, se convenant réciproquement, ils ouvrent leur cœur à leurs parents respectifs qui, en somme, en toute cette affaire, ne règlent que les avantages matériels. Rien de tout cela en Annam. Les futurs conjoints ne se voient ni ne se parlent ; ce sont leurs pères et mères qui établissent les rapports de caractère et de goût qui peuvent ou non exister entre eux. La délicatesse n'est pas leur qualité dominante et cette mode ouvre carrière aux appétits les plus éhontés, au détriment des deux fiancés qui peut-être, ne seront pas faits l'un pour l'autre. Toute union suppose harmonie de sentiments et de pensées ou à peu près. Ce principe, base des mariages solides, est foulé aux pieds ; de telle sorte que l'intérêt seul est le mobile des alliances. Cette façon de procéder, on le devine, est la source de bien des désordres et qui plus est, de pas mal d'assassinats. Il en résulte des haines de famille où le plus riche a toujours gain de cause.

F. R.

(A suivre).

Fumure du poirier et du pommier

Nous conseillons, pour donner une grande vigueur aux arbres fruitiers, d'employer le purin des étables, des fumiers, en ayant soin de l'étendre de trois ou quatre fois son volume d'eau de mare et d'y ajouter 3 kilos de sulfate de fer par hectolitre de mélange. En cette saison printannière, à l'aide de barriques spéciales, l'on porte ce purin dans les champs et les vergers. On se sert d'un arrosoir pour répandre le liquide dans un rayon variant entre un mètre et cinq mètres, suivant l'âge de l'arbre. Le périmètre le plus vaste de la tête forme à peu près la limite de l'arrosage utile aux racines des arbres.

Les poiriers et les pommiers de toute grosseur profitent immédiatement. Rappelons qu'il faut éviter d'arroser trop près du tronc, car ce serait presque en pure perte.

Mont-sous-les-Côtes (Meuse), le 20 mai 1891. — Je continue à employer avec succès vos Pilules Suisses, à la grande satisfaction des malades auxquels elles sont administrées. Je vous donne l'autorisation de publier mon appréciation sur vos excellentes Pilules Suisses ; simple hommage rendu à la vérité.

Docteur ERNEST DIDIER.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bibliographie

L'EUROPE ILLUSTRÉE. — Nos 150, 151 : « Le Kursaal Maloja, dans la Haute-Engadine et ses environs », par Wilh. Altenburg, avec des plans, 14 illustrations et une carte pour excursions.

Art. Institut Orell Füssli, éditeurs à Zurich. Prix, un franc.

Le voyageur est très surpris de rencontrer tout-à-coup au centre de montagnes solitaires et sublimes de la Haute-Engadine, à une altitude élevée, un hôtel-palais immense qui avec ses diverses belles dépendances, et le formidable château qui domine tout le pays, forme un contraste frappant avec toute la contrée environnante. Cet hôtel n'est pas seulement remarquable par sa position ; la lecture de ce petit ouvrage nous a convaincus que c'est un établissement modèle sous tous les rapports et dans tous les détails ; nous pouvons même dire que le système de chauffage de ce palais géant est unique et n'a pas son pareil.

Cet hôtel de montagne qui est un séjour de prédilection particulièrement des Anglais et des Français, présente intérieurement un luxe de bon goût sans aucune lourdeur et un vrai confort ce qui fait que l'on s'y trouve tout de suite à son aise. Nous ajouterons encore que depuis le Kursaal Maloja on peut faire une foule d'excursions de montagne des plus intéressantes. Ces détails suffisent pour faire comprendre que cet hôtel soit un centre d'attraction pour les touristes de distinction. Nous recommandons la lecture de cet opuscule aux nombreux amis du Kursaal Maloja et à tous les voyageurs qui désirent apprendre à le connaître.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e année. — Sommaire du numéro du 11 juin 1892 : Arrivée des Sokols à la gare de Nancy. — Le défilé des troupes sur la place Stanislas. — Statue de Claude Gellée, dit le Lorrain. — Arrivée de S. A. I. le grand-duc Constantin. — Portraits : Le grand-duc Constantin. — M. Maringer, maire de Nancy. — M. Stehelin, préfet de la Meurthe-et-Moselle. — M. Peroux, président de l'Association des étudiants. — M. Anatole de la Forge. — Le général Saussier, tirant le premier coup de fusil au Concours régional de tir à Satory. — Théâtre illustré : « Le prince d'Aurec », au Vaudeville. — Beaux-Arts : « Buste de Crinon », le poète Picard. — Concours régional de Troyes.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron ; Théâtres, par H. Lemaire ; Musique, A. Boisard ; A travers les champs, par Emile Desbeaux ; Salon de 1892, par Olivier Merson ; Variété : A propos du tir de Satory, par G. Lenôtre ; Chronique du sport, par Archiduc. — Echees, Rébus, Explication des gravures, Récréations de la famille.

Nouvelle : « Une vie », par H. Germain.

En supplément : « Tante Berceuse, roman par J. Mary, illustrations de G. Vaillier.

Le numéro : 50 centimes.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luiguini, Alexandre Geor-

ges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Harring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theu-siet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des *Billets d'Aller et Retour collectifs* de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains de mer, réduits de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au Tarif G. V. n° 6 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires comportant les réductions prévues par le Tarif G. V. n° 2, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

LILLE

Par suite d'un refroidissement j'éprouvais une violente douleur dans les reins ; une fois assis je ne pouvais plus me relever ; j'avais ce qu'on appelle un Lumbago ; puis la douleur s'était propagée et je ressentais un rhumatisme dans tous les membres. Tout cela m'avait ôté l'appétit, me donnait des maux de tête et me rendait bien triste. Depuis 8 jours je fais usage des **Pilules Giequel** et je suis presque rétabli, je marche sans difficulté.

Signé : PRIEUR, à Lille.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix ; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques :

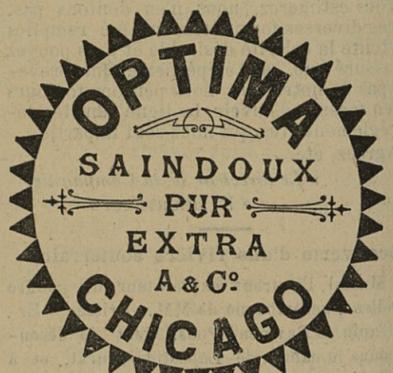
« Depuis 1864, je me suis toujours guéri de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mis encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGU-LIN, 16, rue Bernard-Paissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50 ; 1/2 kil., 4 fr. 50 ; 1 kil., 7 fr. 75 ; 2 kil., 17 fr. 50 ; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY ET C^o (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble de Mercadal, par Pélacoy à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, herpèses, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai *Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défie des contrefaçons. — Exiger le vrai *Réparateur* TRICARD, dit aussi *Réparateur* J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Dr Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang ; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPÔT : Toutes Pharmacies.

A LOUER

un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie *Guilloré*.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

ON DEMANDE pour nouvelle Société mutuelle de Retraites, hautement patronnée, des Agents généraux en province dans chaque arrondissement. 250 francs par mois, fixe et remise sur affaires. Références et solvabilité exigées. Ecrire à M. le Directeur de la SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE, PARIS, BOITE 379.

MONITEUR DES RENTIERS

10, Rue de Chateaudun, Paris. 52 numéros de 16 pages, 2 francs par An. en timbres ou mandats-poste. Chaque abonné reçoit franco à domicile. **DEUX PRIMES GRATUITES** 1^o Un Journal Spécial, le seul donnant tous les tirages des valeurs à lots françaises et étrangères 2^o Le Manuel des Capitalistes **BEAU VOLUME** contenant : Dictionnaire financier, Notices sur Fonds d'États, Villes et Départements, Sociétés de Crédit, Chemins de fer. Listes des lots non réclamés.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série